



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
« Un Peuple – Un But – Une Foi »  
COMMUNE DE SEDHIOU

N°22/000073 /C/Sed

Sédhiou, le 20 Décembre 2022

Le Maire,

**Objet** : Information

**Madame,**

La Commune de Sédhiou a prévu de dépenser, dans son budget de l'exercice 2023, la somme d'un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA pour participer à la construction des toilettes de l'école élémentaire Chérif Younouss AIDARA.

Aussi, nous nous engageons à accompagner les jeunes, pour un montant au maximum de trois millions (3 000 000) francs CFA destiné à la santé de la reproduction des adolescents et jeunes (SRAJ/Nutrition) prévu dans les participations diverses.

L'objectif visé à travers cette contribution est de :

- ✚ Réduire les risques de décès évitables des mères adolescentes et jeunes ;
- ✚ Réduire les grossesses précoces et les mariages d'enfants ;
- ✚ Appuyer le CCA de Sédhiou dans la sensibilisation des jeunes sur les comportements à risques liés aux IST et au VIH, la création d'espaces sûrs comme les clubs de jeunes filles et l'importance de la fréquentation des services ;
- ✚ Appuyer les efforts du district sanitaire dans la réduction de l'anémie chez les adolescentes à travers les activités de supplémentation en fer.

En vous souhaitant une bonne réception de la présente, je vous prie de croire, **Madame**, à l'assurance de ma considération distinguée.

A Madame la Coordinatrice  
du projet NAFOORE

Commune de Sédhiou  
Pour le Maire et par délégation  
Le 4878 Adjoint au Maire

Mame Aly  
DIALLO